LE PROGRES

Notre Religion, Notre Langue, Nos Droits.

Volume. 2 — Morinville, 9 Mars 1910 — No. 4

Au Parlement Provincial

Le Vote a parle.

Par une majorité de 8 voix, l'administration Rutherford est sortie chancelante de la lutte ardue sur la question du chemin de fer "Alberta & Great Waterways Railway."

Depuis le jour mémorable où notre grand canadien, Sir Wilfrid Laurier, vint présider à l'érection de la Province, jamais gouvernement local n'a passé par une crise aussi terrible et inquiétante.

Maintenant que le vote est donné ; maintenant qu'un ministre démissionné et douze francs libéraux ont déclaré la guerre au gouvernement qu'ils reconnaissent indigne de la confiance du peuple, étudions dans son ensemble ce scandale du A. & G.W.R, plus désastreux, d'après M. R. B. Bennett, que celui du Pacifique Canadien.

o°o

Il y a quelques semaines, l'Hon. Cushing, un des chefs les plus populaires du parti, le roi du sud, comme se plaisent à le nommer les libéraux de cette région, abandonnait son ministère, ne voulant pas assumer plus longtemps la responsabilité de la politique du gouvernement, telle que préconisée dans le contrat avec la compagnie du "Great Waterways Ry."

Ce chemin de fer doit être construit entre Edmonton et Fort Mc Murray, soit une distance de 230 milles. La compagnie dans son contrat est autorisée à construire 120 milles de voies d'évitement (sidings), d'embranchements, &c, ce qui fait en tout un parcours de 350 milles. De plus, une partie du chemin traversera une contrée jugée impropre à la culture par le gouvernement fédéral, lequel n'a pas même trouvé bon de la faire arpenter. Puis, le contrat permet à la compagnie d'employer des matériaux de seconde classe : lisses (rails) de 56 lbs, traverses (ties) de 6 pouces, terrassement de terre, sans gravier, etc.

Et pour tout cela notre progressif gouvernement a garanti $20.000 par mille.

Quand on songe que cette compagnie vient de recevoir une garantie de $7.400.000 de la province ; quand on songe qu'elle possède un capital payé de $50.000 seulement, par billet promissoire ; quand on songe que les directeurs sont inconnus, le président, un nommé Clarke, américain sans expérience dans la construction d'un chemin de fer ; enfin quand on songe à la manière dont cette compagnie est organisée, on se demande si le peuple ne se trouve pas en face d'une conspiration gigantesque préparée par d'habiles politiciens, dans le seul but de frustrer la province de plusieurs millions.

$20.000 par mille pour la construction de cette ligne, lorsque le chemin de fer de Calgary à Edmonton a couté moins de $10.000 par mille !

$20.000 par mille pour les voies d'évitement, quand leur construction a coûté moins de $8.000 sur le C.P.R et le C.N.R!

$20.000 par mille pour une voie ferrée passant dans une région inculte et mettant en danger la vie des voyageurs par son manque de solidité ! Si encore nos intérêts, les intérêts de chaque électeur étaient sauvegardés. Il est vrai que le gouvernement a un premier hypothèque (mortgage) sur le chemin de fer, mais quand 10 milles seront construits, même dans les endroits les plus avantageux, et qui ne couteront pas $10.000 du mille, soit $100.000 pour 10 milles, messieurs les actionnaires inconnus pourront aller a la banque et retirer $20.000 du mille soit $200.000 pour 10 milles. Ils peuvent donc construire les parties les moins couteuses, empocher des millions, disparaître, et l'honnête ouvrier, le cultivateur à la nombreuse famille porteront, dans une surtaxe, le fardeau d'une politique insensée que trop de dé-

putés ont appuyé de leur vote.

Nous voyons dans les garanties accordées aux compagnies de chemin de fer, par le gouvernement Rutherford, lors de la dernière session, que la compagnie du C.N.R. a eu $5.000.000 pour 805 mille, tandis que la compagnie du Great Waterways, entourée dans le mystérieux secret du Sphinx, n'a eu que la bagatelle de $7.400.000 pour 350 milles de chemin.

On a poussé la délicatesse dans le contrat, (Il faut bien aider les chemins de fer, disait l'Honorable C.W.Cross dans sa piètre défense du contrat) jusqu'a garantir $400.000 à la compagnie pour son terminus. Voulant contenter parfaitement nos inconnus, la charte permet que dans dix, vingt et même trente ans, lorsque les terrains du terminus vaudront plusieurs millions, ces messieurs puissent les acheter pour $400. 000. Et alors, vogue la galère, et les belles spéculations sur les lots de ville ! N'est-ce pas là ce que nos canadiens doivent appeler du tripotage ? (Qu'on nous pardonne cette expression. C'est tout de même la seule qui puisse qualifier exactement de tels actes.

Est-ce qu'un gouvernement qui, comme une ribaude, sacrifie au premier venu les intérêts sacrés du peuple, mérite encore la confiance de ce dernier ?

Ce n'est pas tout. Une compagnie n'ayant qu'un capital de $50.000 payé par un billet promissoire (chose facile quand on a une garantie en banque de $7.400.000), somme insuffisante pour payer deux mois d'intérêts sur le capital, a trouvé le moyen de réaliser $300.000 sur la vente des débentures, argent qui serait revenu à la province, au peuple bon et confiant, si en passant le contrat, on s'était préoccupé avant tout des intérêts du peuple. O mathématiciens que vous êtes, ministres de la province !

o^o^o

On a même poussé l'audace, afin de cacher toute la saleté de cette affaire, jusqu'à se moquer de libertés constitutionnelles. Les documents demandés par les représentants du peuple n'étaient pas tous sur la table de la chambre et c'est en vain qu'on a sommé le gouvernement de les produire. Pourquoi ce refus ? Est-ce que le ministère aurait à rougir de ses actes dans cette transaction ? C'est ce que nous penserons tant que des explications satisfaisantes n'auront pas été fournies. Le Procureur-Général, l'Hon. C. W. Cross, doit savoir que la correspondance de la province appartient au peuple par ses représentants, et bien qu'il ait le pouvoir de dire à ses craintifs esclaves : "Vous voterez ainsi", il ne peut se moquer impunément de nos libertés. Des documents ont été cachés ou détruits. Pourquoi? Pourquoi encore les dévoués défenseurs du peuple à la Chambre, des hommes comme les Cushing, les Boyle, les McDougall, ont-ils pu voir dans l'original du contrat avec la compagnie, vis-à-vis de la clause demandant l'inspection des livres, en marge et au crayon : "Objected to, see C.W.C.". C.W.C., lettres magiques ! elles peuvent devenir le Mane, Thecel, Pharès de l'administration actuelle. C.W.C., lettres qui ont le pouvoir de s'opposer à l'inspection des livres de la compagnie ! Pourquoi ? Autant de questions menaçantes suspendues comme l'épée de Damoclès, sur le ministère Rutherford que le peuple indigné saura à la première occasion marquer au sceau de la défaite.

Il est peut-être habile pour l'Hon. Rutherford d'appeler monsieur Cushing un "bluffer", quand celui-ci offre de construire le dit chemin de fer pour $12.000 par mille. Il lui est facile sous l'inspiration du moment, de déclarer qu'il y a des traîtres dans le camp libéral, mais il ne pourra jamais enrayer le flot d'indignation qui monte, grandissant, prêt à briser dans un avenir prochain les hommes qui ont consacré par leur vote une semblable transaction.

o^o^o

Il nous reste un devoir bien pénible à remplir : celui de faire connaître au public les faits et gestes de notre député à la Chambre, lors de ce débat où les intérêts de toute une province étaient en jeu.

Tous nous nous rappelons que monsieur Boudreau a promis, lors de son élection, de suivre attentivement les débats parlementaires, afin de se renseigner sur les questions d'actualité. Il s'est de plus engagé à ne voter que pour ce qu'il jugerait juste après étude sérieuse et mûre réflexion.

La veille du vote, pendant que toute l'Alberta attendait, anxieuse, le verdict qui allait être prononcé, pendant que monsieur Bennett, dans le plus magistral discours jamais entendu à la Législature, démasquait les turpitudes du ministère dans son fameux contrat, pendant que les ministres, silencieux et alarmés, écoutaient les cinglantes vérités du chef de l'Opposition, où était, que faisait monsieur Boudreau, député de St. Albert ?

O ma race ! sois orgueilleuse de tes enfants !

Notre mandataire, fatigué de la compagnie du commun des mortels, fumait, loin des vains discours, à la tabagie. Voyez cet homme, assis dans un moëlleux fauteuil, suivant d'un air béat les capricieux ziz-zazs de la fumée bleue qui monte en serpentant, vers le plafond bruni..... Son bonheur est complet. Dans un rêve d'avenir, il se voit au milieu de ses braves électeurs, parlant avec feu de son dévouement a la cause des colons, de son attention à suivre les débats de la Chambre, de son...

" Lucien !"

"On m'appelle." Il court, il vole, c'est un ministériel qui va parler. Il faut bien être à son siège pour acclamer de sonores applaudissements l'ami Marshall....

o^o^o

Le lendemain, Monsieur Boudreau vote pour aider à l'apologie de cet éclatant désastre financier.

Vous pouviez, Monsieur le député, par un vote franc et libre, gagner à jamais le beau comté de St Albert. Vous ne l'avez pas voulu!

Vous avez voté pour qu'un gouvernement indigne du pouvoir continue son œuvre néfaste. Très bien !

Votre premier vote encourage une affaire sale comme celle du "Great Waterways Ry." Magnifique !

Les électeurs de St Albert sauront se rappeler. Ils ont cru élire un homme digne de les représenter, et n'ont trouvé à la fin qu'un député servile, allant en aveugle, là où le conduisent ses maîtres.

....Et votre souvenir passera, comme la fumée de vos cigares, mercredi dernier, quand non seulement vos compatriotes, mais toute la province, attendaient de vous un vote consciencieux et indépendant.

J. Adolphe Nantel,

Agence d'Immeubles

La prochaine incorporation de Morinville en ville devant avoir pour résultat nécessaire la plusvalue des propriétées foncières, ceux qui désirent faire l'acquisition d'un ou de plusieurs lots devraient se hâter.

Ainsi suis-je en mesure de vendre à des conditions faciles et pour un prix rélativement bas, plusieurs lots vacants ou construits ainsi que des fermes à proximité de Morinville.

Qu'on se hâte donc.

Eugene Gibault

Marche de Morinville

Avoine, le minot,	25 à 28	cts
Beurre, la livre,	20 et 25 30	cts
Oeufs, la douzaine	30	cts

LE PROGRES

Organe des populations du district de St. Albert
Imprimé et publié à Morinville, Alberta.

Omer St Germain, Proprietaire.
Romuald Morin, Directeur.
J.A. Nantel, Redacteur.

Tarif des abonnements
Pour l'année $1.00
Pour six mois, ... 0.50
L'abonnement est payable d'avance.

Adresse:

LE PROGRES
MORINVILLE ALBERTA

Le Parti Liberal se divise

23 A 15

Le Debat sur le Great Waterways Ry

La Tammany d'Edmonton morte à tout jamais!

La fébrile agitation qui règne dans la province depuis le commencement du débat sur le "Alberta & Great Waterways Railway," a atteint, mercredi soir, son apogée, après la cinglante mercuriale délivrée par R. B. Bennett, le célèbre avocat, qui représente la deuxième division de Calgary.

Jamais chambre législative de l'Ouest n'a entendu une critique si serrée et si bien méritée.

Item par item, ce fameux contrat, désormais célèbre, fut disséqué, par le maître orateur et logicien qu'est le député de Calgary. Après avoir fait l'historique des négociations, il montra comment les obligations de la Compagnie, endossées par le Gouvernement, furent vendues au pair à J. P. Morgan & Cie, de New-York, qui les revendit à 110 à la Bourse de Londres, faisant un profit de 10 p. c., réalisant ainsi pour les entremetteurs (c.a.d. les agents de la Cie Great Waterways) une commission de $300,000.

Le gouvernement, par son dictateur Cross, a volontairement fait, par ignorance ou par stupidité, un bijou de cadeau à des spéculateurs éhontés.

M. Marshall, le pseudo tribun populaire sur qui le gouvernement comptait pour répondre à M. Bennett, fit pauvre figure. Bien qu'il battit la grosse caisse, elle ne fit que rendre des sons sonores mais vides de logique, et de sens politique.

M. J. R. Boyle, député de Sturgeon, termina le débat par un résumé succint qui convainquit ceux des députés chez qui la droiture d'esprit et l'indépendance de caractère ont su mettre de côté l'intérêt personnel pour l'avancement et la réputation de notre province.

Quant aux 8 majoritards, rien n'aurait su les convaincre. Les uns par ignorance ou couardise, les autres par servilisme ont voté d'après les ordres menaçants du whip mi.

nistériel.

Ce qui n'empêche que le résultat est une défaite morale pour le gouvernement, qui se trompe grandement sur l'esprit public et civique des électeurs, lorsqu'il croit réussir à se maintenir au pouvoir avec une majorité composée d'hommes, dont la mentalité servile et nulle est désormais connue de leurs électeurs.

Cette agitation est un bienfait, et aura pour résultat d'épurer le parti libéral dont les principes dirigeants sont : la liberté de pensée et d'action, basée sur une conscience nette et profonde des devoirs politiques et sociaux, ainsi que des droits civiques et constitutionnels.

Honneur à ceux qui ont eu le courage de briser cette dictature éhontée et ramener le parti libéral aux principes libres et solides qui ont fait sa grandeur et son succès.

Un Libéral d'Edmonton

Cet espace est réservé pour le premier discours que fera notre député à l'Assemblée Législative....

Meli-Melo

Monsieur Boudreau pacificateur.

Les sauvages terminaient leurs querelles, aux premiers temps de la colonie en fumant le calumet de paix.

Notre député, au plus fort de la dernière bataille ministérielle, fumait.....

-o-



See W. C...

Devinette pour ceux qui veulent se débarrasser des saletés du ministère actuel, dans son contrat avec le "Great Waterways Railway."

Votes des Deputes, sur l'Amendement de Woolf M. P. P.

POUR	CONTRE
Rutherford,	Boyle
Cross.	Cushing
Marshall	McDougall
Buchanan	Roberts
Lessard	Smith
Walker	Stewart
Telford	Warnock
Campbell	McLean
McKenney	Holden
Olin	Michener
Gunn	Hoadley
McPherson	Bennett
Cornwall	Glendenning
Coté	Dr. Campbell
Boudreau	
Puffer	
Woolf	
Shaw	
Stauffer	
Mackenzie	
O'Brien	
Bramley-Moore	
23	15

Majorite du Gouvernement 8

Les députés Genge et Finlay étaient absents de la Chambre.

Edmonton 9 fevrier.

L'Hon. C. W. Cross a resigne.

Elections probables d'ici a 60 jours.

Avis Public.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNÉ, concernant une résolution passée par le Conseil et approuvée par les deux tiers des contribuables à une assemblée spéciale tenue le 23 courant, que nous ferons application, au nom du village de Morinville, au Lieutenant-Gouverneur pour l'érection du village en municipalité de ville avec les limites comprenant les terrains suivants :

"Le quart Nord-Est de la section trente-trois (33), Canton Cinquante-cinq (55), Rang Vingt-cinq (25). Ouest du Quatrième Méridien ; le quart Nord-Ouest de la section Trente-quatre (34), Canton Cinquante-cinq (55), Rang vingt-cinq (25), Ouest du Quatrième Méridien ; le quart Sud-Est de la section Quatre (4), Canton Cinquante-six (56), Rang Vingt-cinq (25), Ouest du Quatrième Méridien ; le quart Sud-Ouest de la section Trois (3), Canton Cinquante-six (56), Rang Vingt-cinq (25), Ouest du Qqatrième Méridien."

Daté à Morinville, ce 28ième jour de février 1910.

(Signé) Louis Boissonnault.
Président du Conseil.

" Omer St. Germain.
Sec.-Trés. du Conseil.

Public Notice.

NOTICE IS HEREBY GIVEN, according to a resolution passed by the council and approved by the two-thirds of the ratepayers at a special meeting held on the 23rd. inst., that we will apply on behalf of the village of Morinville to the Lieutenant Governor for the erection of the village into a town municipality with the limits including the following lands :--

"The North East quarter of section Thirty-three (33), Township Fifty-five (55), Range Twenty-five (55), West of the Fourth Meridian, the North West quarter of section Thirty-four (34), Township Fifty-five (55), Range Twenty-five (25), West of the Fourth Meridian, the South East quarter of section Four (4), Township Fifty-six (56), Range Twenty-five)25), West of the Fourth Meridian, the South West quarter of section Three (3), Township Fifty-six (56), Range Twenty-five (25), West of the Fourth Meridian."

Dated at Morinville, this 28th. day of February, 1910.

(Signed) Louis Boissonnault.
Chairman of the Council.

(Signed) Omer St. Germain.
Sec.-Trea. of the Council.

Notes Locales

Monsieur A. Laurendeau, représentant de la maison "Edmonton Wine & Spirit Company", était de passage à Morinville, lundi.

-o-

Monsieur C.E.Hoffmann vient d'entrer à l'emploi de monsieur T.Gibeault, comme commis de bar.

Notre compatriote est arrivé de la province de Québec depuis quelques mois. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Monsieur R.C.Puize est revenu d'une promenade de quelques semaines à Edmonton.

-o-

Monsieur P.Poirier, voyageur de commerce de la maison Wilson & Co., d'Edmonton, était de passage à Morinville, lundi.

-o-

Monsieur A.Brouillette nous a quitté, lundi dernier, pour retourner à Woonscket. R.I., auprès de sa mère malade.

-o-

Monsieur O.M.Lamarre est de retour d'un voyage dans la province de Québec.

-o-

Monsieur P.Maisonneuve terminera cette semaine l'installation, à Rich Valley, des machines pour faire du bardeau, ainsi que pour sciér et polir le bois. Ceux qui ont de ces ouvrages à faire faire, pourront se présenter au moulin de M.Maisonneuve, la semaine prochaine.

-o-

Monsieur A.T.Keller vient d'ouvrir un salon de barbier, coiffeur pour dames etc. M.Keller a l'expérience du métier et ne saurait manquer de donner entière satisfaction à ses clients. Ce salon est à l'hôtel Morinville.

-o-

M. A. Amyot est revenu d'un voyage de quelques mois dans la province de Québec.

-o-

Lundi procgain, 14 mars, il y aura chez Madame Bal. Branhofer, vente par encan et sans réserve de tous ses biens meubles.